



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 17 JUILLET 2024 À 9 H 01

CE-20240717-2515

ADOPTION - PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI
- 9316-5363 QUÉBEC INC.

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter un projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'y permettre une proposition d'affichage sur les lots compris dans le plan cadastral complémentaire PC-34225 du cadastre du Québec et, de façon précise, d'y permettre:

entre le bandeau du rez-de-chaussée et le dernier étage, l'installation de 6 enseignes sur la façade nord, de 4 enseignes sur la façade est et de 6 enseignes sur la façade sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 600, rue Lucien-Paiement (tour 2), alors que le concept d'affichage ne peut être approuvé en vertu de la section 20 du chapitre 1 du titre 8 du CDU-1;

au 2e étage, l'installation de 3 enseignes sur la façade ouest, de 3 enseignes sur la façade nord et d'une enseigne sur la façade sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 755, boulevard Le Corbusier

COPIE CONFORME

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim
M. Sylvain Déry, greffier adjoint par intérim substitut

Page 1 de 4

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 17 JUILLET 2024 À 9 H 01

CE-20240717-2515

ADOPTION - PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI
- 9316-5363 QUÉBEC INC.

(tour 1), alors que le concept d'affichage ne peut être approuvé en vertu de la section 20 du chapitre 1 du titre 8 du CDU-1;

au 2e étage, l'installation d'une enseigne sur la façade est et d'une enseigne sur la façade sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 550, rue Lucien-Paiement (tour 3), alors que le concept d'affichage ne peut être approuvé en vertu de la section 20 du chapitre 1 du titre 8 du CDU-1;

l'installation de 2 enseignes par façade au-dessus du plancher du dernier étage sur les façades nord, est et sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 600, rue Lucien-Paiement (tour 2), alors qu'une seule enseigne par façade peut être installée au-dessus du plancher du dernier étage;

une superficie totale d'enseignes de 109,34 m² sur la façade nord, de 82,14 m² sur la façade est et de 109,34 m² sur la façade sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 600, rue Lucien-Paiement (tour 2), alors que la superficie totale d'enseignes de ces façades ne peut excéder respectivement 28,13 m², 15,26 m² et 29,85 m²;

une superficie totale d'enseignes de 30,74 m² sur la façade sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 550, rue Lucien-Paiement (tour 3), alors que la superficie totale d'enseignes de cette façade ne peut excéder 11,49 m²;

une superficie totale d'enseignes de 21,76 m² sur la façade nord du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 755, boulevard Le Corbusier (tour 1), alors que la superficie totale d'enseignes de cette façade ne peut

COPIE CONFORME

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marie Christine Lefebvre', written over a horizontal line.

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim
M. Sylvain Déry, greffier adjoint par intérim substitut

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 17 JUILLET 2024 À 9 H 01

CE-20240717-2515

ADOPTION - PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI
- 9316-5363 QUÉBEC INC.

excéder 13,99 m²;

des enseignes d'une superficie de 22,03 m² chacune situées au-dessus du plancher du dernier étage sur les façades nord, sud et est du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 600, rue Lucien-Paiement (tour 2), alors que la superficie d'une telle enseigne ne peut excéder 20 m²;

une enseigne d'une superficie de 22,03 m² située au-dessus du plancher du dernier étage sur la façade sud du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 550, rue Lucien-Paiement (tour 3), alors que la superficie d'une telle enseigne ne peut excéder 14 m²;

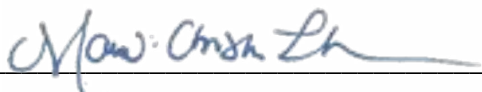
l'installation de 2 enseignes d'un même établissement sur la marquise située sur la façade est du volume de bâtiment constitué du numéro d'immeuble 550, rue Lucien-Paiement (tour 3), alors qu'une seule enseigne par établissement peut être installée sur une marquise;

conditionnellement à ce que:

toute enseigne qui se localise au-dessus du 2e étage du bâtiment principal doit se localiser à l'extrémité de l'un des 4 coins d'une section de mur et doit être alignée à une enseigne située dans le coin horizontalement opposé de cette section de mur. Au plus une enseigne peut être installée dans chacun de ces coins de mur;

toute enseigne qui se localise au-dessus du 1er étage du bâtiment principal doit être posée à plat sur ce bâtiment et sur un panneau tympan d'un mur-rideau.

COPIE CONFORME



Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim
M. Sylvain Déry, greffier adjoint par intérim substitut



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE
DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 17 JUILLET 2024 À 9 H 01**

CE-20240717-2515

ADOPTION - PROJET DE RÉOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI
- 9316-5363 QUÉBEC INC.

(SD-2024-3491)

COPIE CONFORME

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim
M. Sylvain Déry, greffier adjoint par intérim substitut